

**AUTORISATION DE RECRUTEMENT**  
**D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS**  
**POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A**  
**UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE**

Monsieur Julien GERAERT, expose au Conseil :

Vu le Code Général de la Fonction Publique notamment son article L.332-23.2° ;

Considérant qu'en prévision de la période estivale et des activités saisonnières sportives, culturelles et d'animation de la Commune, il est nécessaire de renforcer les services municipaux pour l'encadrement des stages sportifs, les manifestations festives et culturelles, l'entretien de la voirie et des espaces verts, etc.

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article L.332-23.2° du Code précité ;

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 6 mois maximum pendant une même période de 12 mois en application de l'article L.332-23.2 du Code précité ;

A ce titre, seront créés les emplois suivants :

Grade	Catégorie	Temps de travail	Nombre de postes
Adjoint administratif	C	Temps complet	20
Adjoint technique	C	Temps complet	85
Adjoint du patrimoine	C	Temps complet	15
Educateur des APS	B	Temps complet	17
Opérateur des APS	C	Temps complet	70
Adjoint technique	C	Rémunéré au nombre d'heures effectuées	5
Adjoint d'animation	C	Temps complet	10

Monsieur le Maire sera chargé de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Conseil Municipal convoqué le : 07 Avril 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

<b>SEANCE DU VENDREDI 14 AVRIL 2023</b>
---

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire  
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoint au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOËN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAËRT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Monsieur Christian DEVOS, Adjoint au Maire donne pouvoir à Madame VANDERSTRAETEN,  
Monsieur Raoul DEFROID, Adjoint au Maire donne pouvoir à Madame DEVOS,  
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC,  
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale donne pouvoir à Monsieur VEYER,  
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,  
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,  
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

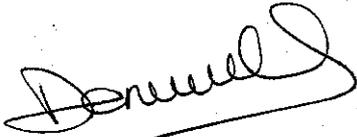
**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.  
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

- Le Conseil Municipal,
- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
  - Approuve cette proposition ;
  - **ADOpte A L'UNANIMITE.**

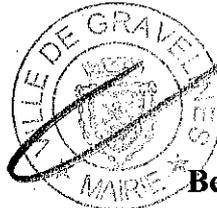
**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 14 AVRIL 2023  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

**La Secrétaire de Séance,**



**Christelle DENEUVILLE**

**Le MAIRE,**



**Bertrand RINGOT**

Reçu en Sous-Préfecture le **19 AVR. 2023**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **19 AVR. 2023**

11. 2014. 12. 15. 14:30

12. 2014. 12. 15. 14:30